

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 3 juin 2026

70 ans d'histoire préservés : les auberges de jeunesse françaises poursuivent leur activité sous l'égide du nouvel Office National des Auberges de Jeunesse

Soixante-dix ans après la création de leur fédération, les auberges de jeunesse continuent d'occuper une place singulière dans le paysage touristique français. À l'issue de la décision du Tribunal des Activités Économiques de Paris, la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) est reprise par l'Office National des Auberges de Jeunesse (ONAJ), association loi 1901, porteuse de l'offre constituée par le groupement ONLE Fac-Habitat et GSE (réseau Logifac).

Cette reprise permet de préserver l'essentiel du réseau français des auberges de jeunesse, ses emplois, ses savoir-faire et sa mission d'accueil de tous les publics. À l'approche de la saison estivale, la priorité est désormais donnée à l'accueil des voyageurs et à la continuité de l'activité dans l'ensemble des établissements.

Les auberges de jeunesse, un modèle touristique pluriel toujours plébiscité

Longtemps associées aux voyages scolaires, aux séjours étudiants ou à la découverte du territoire, les auberges de jeunesse ont accompagné plusieurs générations de voyageurs. Présentes dans les grandes villes comme dans des territoires touristiques, patrimoniaux ou mémoriels, elles constituent un réseau unique d'hébergement accessible et de tourisme social.

Fragilisé par la crise sanitaire et par un contexte économique complexe, ce modèle continue néanmoins de répondre à des besoins bien réels, offrant une solution accessible à des publics très divers : jeunes, familles, pèlerins, groupes scolaires, étudiants, touristes français et internationaux, cyclotouristes ou encore randonneurs.

Cette diversité des publics fait écho à celle des établissements eux-mêmes. D'une auberge urbaine située au cœur d'une métropole à un établissement implanté dans une destination touristique ou un site à forte valeur patrimoniale, chaque lieu possède sa propre histoire, son propre environnement et son propre rôle au sein de son territoire.

Une reprise qui préserve l'essentiel du réseau français

À l'issue de la décision du Tribunal des Activités Économiques de Paris, l'Office National des Auberges de Jeunesse (ONAJ), association loi 1901, reprend les activités de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse avec le soutien d'ONLE Fac-Habitat et de GSE (réseau Logifac).

Le projet permet la reprise de 36 auberges de jeunesse sur 40, dont 2 reprises directement par leur directrice/directeur (Ile de Groix (56) et Le Mont-Dore (63)), représentant plus de 4

200 lits, ainsi que le maintien de 288 emplois sur les 301 postes initiaux. Il préserve ainsi la quasi-totalité du réseau français des auberges de jeunesse et son ancrage territorial. Au-delà des établissements directement gérés par la FUAJ, cette reprise assure également la continuité de la représentation française au sein d'Hostelling International, la Fédération internationale des auberges de jeunesse, et du réseau HI France composé de près de 50 auberges françaises affiliées. L'opération représente un investissement global de 10,62 millions d'euros, financé intégralement sur fonds propres.

L'ONAJ assurera également la continuité des engagements pris auprès des collectivités, des partenaires, des fournisseurs et de l'ensemble des parties prenantes du réseau, dans le respect des valeurs associatives, mutualistes et non lucratives qui fondent son action.



« Nous ne pouvons pas laisser se déliter soixante-dix ans d'histoire des auberges de jeunesse et du tourisme social. Notre volonté est d'assurer la continuité de ce réseau, de préserver ses valeurs et de nous appuyer sur le travail déjà accompli par les équipes. Les auberges accueillent des publics très divers et recouvrent des réalités très différentes selon les territoires. C'est cette richesse et cette pluralité que nous souhaitons préserver », déclare **Lionel Lérissel, président de l'Office National des Auberges de Jeunesse.**

Une priorité immédiate : réussir la saison estivale

L'Office National des Auberges de Jeunesse prend aujourd'hui le relais avec une priorité claire : assurer les meilleures conditions d'accueil pour les voyageurs qui séjourneront dans les auberges au cours des prochains mois.

Sous la direction générale de Samuel Collaudin, les équipes sont pleinement mobilisées afin d'assurer la continuité de l'activité et de préparer la saison estivale dans l'ensemble du réseau. Cette période constitue une étape essentielle pour les auberges de jeunesse, qui accueillent chaque année des milliers de visiteurs venus découvrir les territoires français ou parcourir l'Europe.

L'ONAJ entend s'appuyer sur l'expérience et l'engagement des collaborateurs qui font vivre quotidiennement les établissements ainsi que sur les liens tissés avec les collectivités locales, les partenaires institutionnels et les acteurs du tourisme social.



« Les auberges de jeunesse sont avant tout des lieux d'accueil, de rencontres et d'ouverture. Elles jouent un rôle important dans de nombreux territoires et reposent sur des équipes particulièrement engagées. Notre priorité aujourd'hui est d'accompagner ces équipes et d'offrir aux visiteurs des séjours de qualité tout au long de l'été », souligne **Samuel Collaudin, directeur général de l'Office National des Auberges de Jeunesse.**

Office National des Auberges de Jeunesse

O.N.A.J.

Un premier bilan de cette reprise et des perspectives de développement du réseau sera présenté à l'issue de cette première phase de relance.

A propos de :

ONAJ

Association loi 1901 créée à Lyon en 1994 par les associations "Office National du Logement Etudiant-Fac Habitat" et "Office de Services Etudiants" aux côtés de la mutuelle étudiante Smerra, à l'origine, pour accueillir la propriété de l'immeuble devenant la 1ère résidence étudiante de la ville de Nevers (58). Elle a été renommée Office National des Auberges de Jeunesse (ONAJ) à l'occasion de la reprise des activités de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) suivant le jugement rendu par le TAE de Paris en date du 27/05/2026 afin de marquer la volonté de continuité de l'histoire des auberges de jeunesse et du tourisme social. Elle est présidée par Lionel Lérissel et sa direction générale est assurée par Samuel Collaudin.

FAC-HABITAT

L'Office National du Logement Etudiant-Fac Habitat est une association loi 1901 créée à Lyon en 1986 sous l'impulsion de la mutuelle étudiante Smerra. A but non lucratif, sa mission principale est d'améliorer les conditions d'accès à l'habitat pour les étudiants, jeunes et moins de 30 ans, mais également chercheurs et enseignants. Forte de 40 ans d'expérience, elle gère plus de 13.000 logements, du studio au T3, répartis dans plus de 115 résidences sociales implantées dans de nombreuses villes universitaires de France.

GSE

Le Groupement de Service pour l'Education a été créé à Lyon en 1989 par l'Office de Services Etudiants et l'Office National du Logement Etudiant-Fac Habitat. Cette société intervient pour faciliter le développement d'activités comme le logement des étudiants sous l'enseigne Logifac by Smerra (7.600 logements étudiants exploités), l'hôtellerie économique sous la marque Smartlodge, l'équipement de logements sous la marque Schola Domus ou encore le courtage d'assurances au travers de sa filiale de courtage Sem Assur.

Pour toute demande d'interviews et de visuels

CONTACTS PRESSE : Agence Comme ils disent

Justine DOISY

Consultante en relation médias

06 16 54 55 08

j.doisy@agence-cid.fr

Véronique BONNET

Consultante en relation médias

06 08 62 33 59

v.bonnet@agence-cid.fr